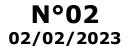


Bulletin de Santé du Végétal

Nouvelle-Aquitaine



Kiwi



agricultures & Territoires Chambre d'agriculture NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine 22 Rue des Pénitents Blancs 87000 LIMOGES

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Kiwi N°X du JJ/MM/AA »





Bulletin disponible sur <u>bsv.na.chambagri.fr</u> et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur Formulaire d'abonnement au BSV

Consultez les <u>évènements agro-écologiques</u> près de chez vous!

Ce qu'il faut retenir

Kiwi

- Taille et prophylaxie: les mesures prophylactiques sont à privilégier sur la période hivernale afin de réduire l'inoculum pour la saison à venir.
- **PSA**: les parcelles sont à surveiller. La taille constitue une période à risque.
- Cochenille: période propice au repérage des foyers de cochenilles.

• Données météorologiques

Les températures enregistrées depuis le dernier bulletin sont restées inférieures aux normales de saison jusqu'au 30 janvier. Du 18 au 25 janvier, des gelées sont intervenues, les températures moyennes ont été inférieures de 3 à 7.5°C aux moyennes de saison et de la neige est tombée localement. Les précipitations ont été faibles à partir du 20 janvier. Sur le mois de janvier la pluviométrie a été supérieure aux moyennes de 4 à 80 mm selon les secteurs.

Depuis ce début de semaine une hausse des températures maximales est enregistrée et les températures moyennes sont proches à légèrement supérieures aux normales.

Pour les prochains jours les températures annoncées sont proches des valeurs de saison mais elles devraient repasser en dessous des normales dès le début de semaine prochaine. Un risque de pluie serait prévu à partir de la fin de semaine prochaine.

Stades phénologiques

Stade « bourgeon d'hiver » (BBCH 00) sur Hayward.

Taille hivernale et prophylaxie

La période de taille doit être mise à profit pour faire un état des lieux de la situation sanitaire et assainir les parcelles en éliminant :

- les branches et arbres morts ou dépérissants qui peuvent abriter scolytes et xylébores, (les scolytes creusent des galeries superficielles sous l'écorce, les galeries de xylébore sont plus profondes),
- o les branches ou les rameaux porteurs de chancres ou de champignons ligneux.

C'est une période privilégiée pour repérer les encroûtements de cochenilles (Cf. paragraphe cochenille).

• Pseudomonas syringae pv. Actinidiae (PSA)

En sortie d'hiver, début de printemps la bactérie se manifeste par des écoulements d'exsudats sur les troncs et charpentières. Les variétés précoces (kiwi à chair jaune, kiwi vert précoce et pieds mâles de Hayward) sont particulièrement sensibles.

Evaluation du risque

Les opérations de taille et d'attachage des cannes provoquent de nombreuses plaies qui rendent les risques de contaminations par la bactériose du kiwi possibles.

Il convient de surveiller les parcelles notamment les variétés précoces.

Mesures prophylactiques:

Afin de limiter les risques de contaminations, il faut éviter (dans la mesure du possible) de tailler par temps humide, veiller à désinfecter régulièrement le matériel de taille (trempage dans de l'alcool à 70°, alcool à brûler...), tailler en dernier les parcelles et les arbres contaminés et organiser les chantiers de taille afin de protéger rapidement les plaies occasionnées.





Ecoulements d'exsudat blanc et rougeâtre

(Crédit Photo : E. Marchesan - FREDON 47)

Cochenille blanche du mûrier

Repérage des foyers de cochenilles en période hivernale

La cochenille blanche du mûrier *Pseudaulacapsis pentagona* est observée en vergers de pêchers, cerisiers, prunes de table et kiwis. Elle hiverne sous forme de femelle fécondée (de couleur jaune à orangée) sous un bouclier circulaire blanc-grisâtre qui mesure 2.2 à 2.5 mm. La ponte débute généralement fin mars. Les éclosions de première génération s'effectuent de fin-avril à début mai. Les jeunes larves se répartissent sur l'arbre et sécrètent un bouclier cireux. Il y a 2 à 3 générations par an selon les conditions climatiques.



Les individus mâles facilitent le repérage de cette cochenille par les follicules (petits bâtonnets cotonneux blancs) qu'ils laissent sur les branches.

En parcelles infestées, elle envahit les charpentières et forme d'épais encroûtements blanchâtres. Elle peut rapidement provoquer le dépérissement des branches colonisées.



cochenille blanche du mûrier

(Crédit Photo: E. Marchesan - FREDON 47)



Boucliers de cochenille blanche du mûrier sur fruits

(Crédit Photo: E. Marchesan - FREDON 47)

Mesures prophylactiques:

La prophylaxie passe par l'élimination et la destruction des branches les plus envahies. Un décapage mécanique à la lance (eau sous pression) et/ou par brossage des charpentières et des troncs atteints permet d'éliminer une partie des cochenilles.

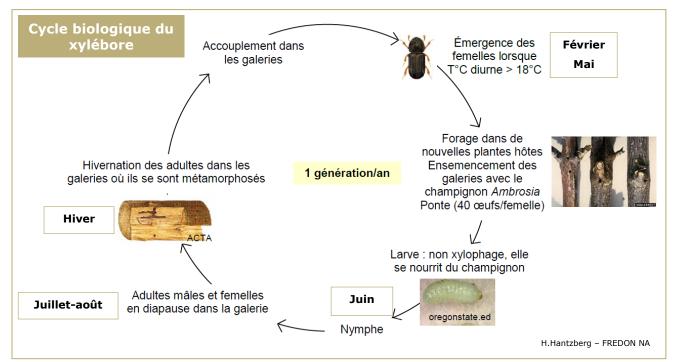


Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : liste des produits de biocontrôle

Xylébore disparate

Le xylébore disparate (Xyleborus dispar) s'attaque à de nombreuses espèces végétales avec une préférence pour les arbres fruitiers. La présence de ce petit coléoptère, brun-noir au corps cylindrique, débute sur des arbres affaiblis (problème nutritionnel, asphyxie racinaire, gel hivernal, bactériose...). Il creuse dans le bois des galeries profondes qui provoquent un dessèchement brutal des rameaux et des pousses au printemps. On observe au niveau des branches et des troncs de petits trous d'environ 2 mm de diamètre. L'essaimage des adultes s'effectue de facon très étalée et discontinue (février à mai). Il a lieu aux heures les plus chaudes de la journée, lorsque la température atteint au moins 18°C (voir le cycle biologique ci-après).





Mesures prophylactiques:

Les mesures prophylactiques sont à privilégier, la taille et la destruction des bois attaqués en les brûlant sont une précaution indispensable.

Il est également nécessaire, en parallèle, d'essayer d'agir sur les « causes » qui favorisent les attaques de xylébore (présence de mouillères, carences...) par des aménagements et/ou méthodes culturales adaptées.

Le piégeage de ce ravageur se réalise au moyen de pièges olfacto-chromatiques (flacon évaporateur d'alcool éthylique surmonté de panneaux rouges englués).

Si un suivi de ce ravageur est nécessaire, la mise en place des pièges est à prévoir à partir de la deuxième quinzaine de février et de préférence en périphérie de la parcelle. Dans les situations à forte pression, il est possible de recourir au piégeage massif en installant 8 pièges par hectare.



Piège à xylébore (Crédit Photo : E. Marchesan - FREDON 47)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Kiwi sont les suivantes : Cadralbret, CDA 47, FREDON 47, FDGDON 64, Garlanpy, SAPA Rouquette, SCAAP Kiwifruits de France, Vallée du Lot

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".

